EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 10/04/2025 Recu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 089-200039642-20250402-31_2025_1-DE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

Nombre de conseillers :

En exercice: 75Présents: 46Absents: 9Pouvoirs: 20Votants: 66

Délibération nº 31-2025

Le mercredi deux avril deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Flogny la Chapelle, sous la présidence de Monsieur Régis LHOMME.

Etaient présents: Aisy-Sur-Armançon: M. MURAT Olivier, Ancy-Le-Franc: M. DELAGNEAU Emmanuel, M. DICHE Jean-Marc, Ancy-Le-Libre: Mme BURGEVIN Véronique, Argentenay: M. TRONEL Michel, Argenteuil-Sur-Armançon: M. MUNIER Patrice, Bernouil: M. FOURNILLON Dominique, Cheney: M. CALONNE Marc, Cruzy-Le-Châtel: M. DURAND Thierry, Epineuil: Mme JOUVEY Maryline, Epineuil: Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, Flogny La Chapelle: M. CAILLIET Jean-Bernard, M. DEPUYDT Claude, Mme DRUJON Nathalie, Fulvy: M. HERBERT Robert, Jully: M. FLEURY François, Junay: M. PROT Dominique, Lézinnes: M. MENARD José, Mélisey: M. BOUCHARD Michel, Molosmes: M. BUSSY Dominique, Nuits-Sur-Armançon: M. LAVINA Xavier, Pacy-Sur-Armançon: M. GOUX Jean-Luc, Ravières: M. FOREY Vincent, Ravières: M. LETIENNE Bruno, Roffey: M. GAUTHERON Rémi, Sambourg: M. FOREY Bernard, Sennevoy-Le-Bas: M. VARAILLES Dominique, Sennevoy-Le-Haut: M. MARONNAT Jean-Louis, Tanlay: M. DELPRAT Eric, Mme YVOIS Caroline, Thorey: M. NICOLLE Régis, Tissey: M. SABOURIN Sébastien, Tonnerre: M. CLECH Cédric, M. DROUVILLE Michel, M. FICHOT Jean-François, M. LENOIR Pascal, M. LETRILLARD Laurent, Mme PRIEUR Chantal, Mme TOULON Sylviane, Trichey: Mme GRIFFON Delphine, Vézannes: M. LHOMME Régis, Vézinnes: M. PACAULT Philippe, Villiers-Les-Hauts: M. BERCIER Jacques, Vireaux: M. PONSARD José, Viviers: M. PICQ Christian, Yrouerre: M. ZANIN Alain.

Excusés ayant donné pouvoir : Ancy-Le-Franc : M. ROBETTE Jacques (a donné pouvoir à M. DELAGNEAU Emmanuel), Chassignelles: Mme JERUSALEM Anne (a donné pouvoir à M. MARONNAT Jean Louis), Collan: Mme GIBIER Pierrette (a donné pouvoir à Mme SAVIE EUSTACHE Françoise), Cry-Sur-Armançon: M. DE PINHO José (a donné pouvoir à M. MURAT Olivier), Dannemoine: M. KLOËTZLEN Eric (a donné pouvoir à M. CALONNE Marc), Dyé: M. DURAND Olivier (a donné pouvoir à M. FOURNILLON Dominique), Gigny: M. TOBIET Michel (a donné pouvoir à M. FLEURY François), Lézinnes: M. BRUMEAUX Michel (a donné pouvoir à M. MENARD José), Quincerot: M. BETHOUART Serge (a donné pouvoir à M. DICHE Jean-Marc), Rugny: M. NEVEUX Jacky (a donné pouvoir à Mme GRIFFON Delphine), Saint-Martin-Sur-Armançon: M. LEMAIRE Benjamin (a donné pouvoir à M. TRONEL Michel), Serrigny: Mme THOMAS Nadine (a donné pouvoir à M. PROT Dominique), Stigny: Mme DOLLIER Anne (a donné pouvoir à M. LHOMME Régis), Tonnerre: Mme BAILICHE Bahya (a donné pouvoir à Mme TOULON Sylviane), Mme DUFIT Sophie (a donné pouvoir à M. LENOIR Pascal), ELBACHIR Nicole (a donné pouvoir à M. PONSARD José), M. GERTNER Philippe (a donné pouvoir à M. DROUVILLE Michel), M. MANUEL Lucas (a donné pouvoir à M. DURAND Thierry) Tonnerre: Mme ORGEL Emilie (a donné pouvoir à M. CLECH Cédric); Villon: Mme CHAMPAGNE-MANTEAU Nadine (a donné pouvoir à M. SABOURIN Sébastien).

Absents excusés: Baon: M. CHARREAU Philippe, Tanlay: M. ROY Yohan, Tonnerre: Mme AGUILAR Dominique.

Absents non excusés: Arthonnay: M. LEONARD Jean-Claude, Gland: Mme CAMUS-NEYENS Sandrine, Perrigny-Sur-Armançon: Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie, Pimelles: M. RETIF Adrien, Tonnerre: M. HAMAM Nabil, Tronchoy: M. DEZELLUS Emmanuel,

Secrétaire de séance : M. DELPRAT Eric

Date de convocation : Vendredi 21 mars 2025

Objet: FINANCES

Subvention d'équilibre

Budget Pépinière – Exercice
2025

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire qu'il est nécessaire de prévoir au Budget Primitif 2025 une subvention d'équilibre à destination du Budget annexe « Pépinière » pour couvrir en partie, le cas échéant, les dépenses de fonctionnement propres à ce budget y compris le déficit de fonctionnement.

Cette subvention sera versée par le Budget Principal dans la limite des crédits ouverts, soit 39 000,00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire	66	pour
	0	contre
	0	abstention

Envoyé en préfecture le 10/04/2025 Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 089-200039642-20250402-31_2025_1-DE

ADOPTE cette proposition.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits. Pour copie conforme.

Le Président, Monsieur Régis LHOMME Le secrétaire de séance, M. Eric DELPRAT

En Jelpant

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).